



Ordonnance de télécom CRTC 2005-337-1

Ottawa, le 30 septembre 2005

Erratum

L'ordonnance de télécom CRTC 2005-337 du 27 septembre 2005 est modifiée et le changement est indiqué en italique et en caractère gras.

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées immédiatement.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Aliant Telecom Inc.	177 177A	le 13 septembre 2005 le 21 septembre 2005	le 1 ^{er} janvier 2006
Bell Canada	6903	le 14 septembre 2005	le 28 septembre 2005
Bell Canada	6904	le 15 septembre 2005	le 29 septembre 2005
Bruce Telecom	113	le 14 septembre 2005	le 27 septembre 2005
Saskatchewan Telecommunications	94A	le 15 septembre 2005	le 29 septembre 2005
TELUS Communications Inc.	412 (TCQ)	le 13 septembre 2005	<i>le 27 septembre 2005</i>
La Compagnie de Téléphone Upton Inc.	38	le 14 septembre 2005	le 1 ^{er} octobre 2005

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>